

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis: an \$3.00; 6 mois \$1.00

BOUCHER de LABRUERE

EDITEUR-PROPRIETAIRE

ANNONCES

Première insertion... 10 centins la ligne

CALENDRIER.

Table with columns for date, day of the week, and events for January 1887.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 25 Janvier 1887.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

L'Hon. Dr Ross ayant résigné comme premier ministre, le Lieutenant-gouverneur lui a demandé de lui suggérer le nom de son successeur en office, et pour se conformer à cette demande, le nom de l'Hon. M. Taillon a été recommandé pour former la nouvelle administration.

Les journaux libéraux s'excitent à ce sujet, prétendant que le représentant de la Reine aurait dû mander le chef de l'opposition, et on va jusqu'à dire que la constitution a été violée. Certains libéraux, trompés par leurs organes, vont même jusqu'à croire que l'Hon. M. Masson n'est pas un honnête homme.

Ce langage est aussi déplacé qu'il est injuste, et il est très-regrettable que les journaux amis de M. Mercier, au lieu d'instruire le peuple, cherchent à répandre de fausses notions sur les rouages du gouvernement responsable. La province de Québec a tout à perdre à ne pas être renseigné convenablement sur cette matière, car la position particulière qu'elle occupe dans la confédération lui impose l'impérieux devoir de mériter autant que possible la considération et le respect de ses provinces sœurs, et elle ne peut les obtenir qu'en adhérant strictement aux principes de la constitution.

Etait ce réellement le devoir du Lieutenant-Gouverneur d'appeler, dans les circonstances, M. Mercier à former le nouveau cabinet? Nous disons non; rien dans la constitution et les usages ne l'obligeait à cela.

C'est un des privilèges incontestables de la Couronne de faire elle-même le choix du premier-ministre et aucun auteur de droit constitutionnel n'aurait aujourd'hui prétendu le contraire. Il n'en a pas toujours été ainsi, et autrefois on aurait contesté ce privilège au Souverain; mais il n'en est plus de même de notre temps, et, avec les développements du régime qui régit le peuple anglais, on en est venu à reconnaître au Souverain le privilège de choisir librement le premier ministre.

Les précédents sont nombreux en Angleterre et, en 1845, Sir Robert Peel, dans la Chambre des Communes en parlant de sa résignation, admettait ce privilège en disant: "Je n'ai offert aucune opinion sur le choix d'un successeur, c'est peut-être le seul acte qui soit l'acte personnel du Souverain. C'est au Souverain à décider en qui il placera sa confiance."

Fisher, dans son ouvrage sur la constitution anglaise dit en termes formels ceci: "Lors de la résignation ou du renvoi d'un ministre, c'est l'usage pour le Souverain de mander le chef de l'opposition ou quelque autre personne reconnue par son poids et son influence dans l'une ou l'autre chambre, capable de diriger avec succès le parti politique auquel elle appartient et de l'autoriser à former une administration."

Le choix du premier-ministre est tellement du ressort de la Couronne, qu'on a admis que le Souverain pouvait même charger de constituer un cabinet une personne qui ne devait pas en être le premier-ministre. C'est ainsi qu'en 1812, le Prince Régent chargea Lord Moira de former un gouvernement avec l'entente qu'il aurait un siège dans le cabinet sans en être la tête, réservant à une époque ultérieure le choix du premier-ministre.

Puisque ce choix est l'acte personnel du Souverain, on ne peut donc dire que le Lieutenant-gouverneur a

failli à son devoir et agi inconstitutionnellement en mandant M. Taillon pour former la nouvelle administration.

Pourquoi l'Hon. Masson a-t-il appelé M. Taillon? Les précédents anglais établissent que le Souverain peut, s'il le désire, demander au ministre résignant qui lui suggère pour former le cabinet nouveau. Todd, dans son ouvrage "Parliamentary government of England" vol. 1, établit cette doctrine, en disant: "A retiring minister may, if requested by the Sovereign, suggest that any particular statesman should be empowered to form a new administration, but such advice should not be obtruded upon the Sovereign unasked."

C'est ce qui vient d'arriver à Québec. L'Hon. M. Masson a demandé au Dr Ross de lui donner son opinion, et le nom de M. Taillon a été suggéré par le ministre résignant.

Encore ici, le Lieutenant-gouverneur a agi suivant l'esprit de la constitution et les usages d'Angleterre. Il pouvait sans doute se dispenser de demander l'avis du Dr Ross, mais rien non plus ne l'empêchait de le faire.

Comme la constitution veut que ce soit les ministres qui soient responsables au Parlement, l'Hon. M. Taillon a assumé la responsabilité du choix que le Lieutenant-gouverneur a fait de sa personne; de sorte que les journaux peuvent attaquer le nouveau premier pour avoir accepté la charge, et dire qu'il ne possède point la confiance du peuple, mais la personne du Représentant de la Couronne est à l'abri et ne saurait être blâmée pour la conduite qu'elle a tenue.

Ce sera à la chambre à décider si ce choix est ou non celui que le peuple désire. Si comme le prétendent les libéraux, le cabinet Taillon est en minorité, la députation le fera connaître au pays, le 27, par le vote qu'elle sera appelée à donner. Si la majorité des députés, au contraire, est disposée à donner *fair play* à la nouvelle administration, l'Hon. M. Mercier, tout désappointé qu'il sera, n'aura qu'à courber la tête et à se soumettre au verdict du peuple dans la personne de ses représentants.

Pour le moment le parlement ne peut intervenir. Si la prérogative a été exercée d'une manière impropre, il pourra la censurer; il pourra faire des remontrances, manifester son manque de confiance dans les nouveaux ministres, mais ce n'est pas le devoir du parlement de commander à la Couronne; son rôle est d'aviser.

Que les libéraux ne cherchent donc point, comme fait l'Electeur de Québec, d'ameuter la population, en criant au scandale, au déshonneur, quand la constitution anglaise est là pour dicter à l'autorité exécutive ses devoirs et assurer aux libéraux comme aux conservateurs la protection de leurs droits et de leurs libertés.

Le remède pour tous sera le parlement et non l'éméute et le désordre.

Aussi nous nous plaignons à dire que l'Honorable M. Masson a agi constitutionnellement, et le pays connaît assez sa largeur de vues, sa probité politique et son caractère pour savoir qu'il n'aurait pas voulu agir autrement.

L'HON. M. ROSS

En se dégageant de l'esprit de parti, amis et adversaires ne peuvent s'empêcher de constater que l'Hon. Dr Ross, en abandonnant la charge de Premier-ministre, se retire avec la réputation d'un homme intègre et d'un administrateur économe.

A son arrivée au pouvoir, la situation financière laissait à désirer. Il a su par ses démarches auprès du cabinet d'Ottawa, sa surveillance active des dépenses, son économie, rétablir l'équilibre et inspirer confiance dans l'avenir. Dans deux ans il a su accumuler un surplus là où il avait un déficit considérable.

Entouré de collègues honnêtes, on n'a été témoin d'aucun scandale et le Dr Ross laisse le portefeuille de ministre de l'Agriculture avec la satisfaction d'avoir fait comparativement beaucoup pour la colonisation et les progrès de la classe agricole.

Nous souhaitons une excellente santé et longue vie à ce bon ami de la province.

Nouvelles Générales.

Un homme tué sur le Pacifique.—Judi soir, vers sept heures et demie, l'arrivé d'un convoi d'Ottawa à Hochélag, sur le Pacifique, l'ingénieur fit une horrible trouvaille. Lorsque le train fut arrêté, il remarqua sur la voie une trace de sang qui s'étendait à perte de vue en arrière des wagons.

En compagnie du sergent Saint Pierre, du No 11, qui était sur les lieux, il découvrit en dessous de la charrie à neige une masse sanguinolente et mutilée.

Les ténèbres empêchant d'en distinguer les formes et en voulant l'enlever, une jambe dont le pied était chaussé d'un mecas-to (boulier de bœuf), lui resta entre les mains.

On comprit l'affreuse réalité. Un homme avait dû être frappé par les chars et son cadavre, accroché en dessous de la charrie, aurait été traîné on ne sait de quelle distance.

On ne recueillit les restes du malheureux qu'avec les plus grandes difficultés. On retra une partie de la tête et du cou, presque réparés du corps. Le crâne, et les cheveux avaient été répandus sur la route. Tout le corps était broyé. Tous ses habits étaient en lambeaux, il était vêtu d'un pantalon et pardessus en étoffe grise. Ce qui fait croire que la victime était un cultivateur. Il semblait âgé de cinquante ans environ et était grand et gras.

L'engin porte le No 207; le conducteur de la charrie, Kelly, dit qu'il ne se souvient pas avoir vu quelqu'un sur la voie.

L'ingénieur Keene, dit la même chose. Le signalement suivant permettra de découvrir quel est le nom de la victime: Âgé de 50 à 60 ans, portant un capot d'étoffe neuve, carrotté gris et noir, une veste en étoffe, une chemise de flanelle grise, un pantalon d'étoffe noir, des mitaines en laine raccommodées, une soucheuse rouge, tricottée et des caleçons rouges tricottés, des souliers de bœuf et deux paires de bas de laine.

Il avait dans ses poches un petit jupon noir en coton piqué à la main et un mouchoir de partie rouge et jaune avec bords fleuris, ainsi que les débris d'une bouteille d'huile à moulin.

Billets contrefaits.—La compagnie de chemin de fer South Eastern, a donné ordre à ses agents de ne plus accepter les \$2 du Dominion et les \$10 de la banque du Commerce, vu le grand nombre de ces billets qui ont été contrefaits. On dit que cette mesure a été prise pour forcer la Banque et le gouvernement de retirer ces billets.

Grave accident à Vaudreuil.—Vendredi matin, un accident dont on ne peut encore prévoir les suites a jeté la tristesse à Vaudreuil.

M. Schneider, ingénieur civil surveillant les travaux du Pont actuellement en construction à Vaudreuil, venait d'arriver sur le chantier et donnait des ordres, quand il glissa et tomba du haut du pont, élevé d'environ 30 pieds.

Il a été relevé sans connaissance et très gravement blessé.

Le mandat de Kingston.—Sir John Macdonald a été choisi comme candidat du parti conservateur à Kingston.

L'espionnage.—Les deux hommes arrêtés à Lyon et soupçonnés d'être des espions allemands, déclarant maintenant être Américains. Le soldat qui a provoqué leur arrestation a été élevé en grade.

Mort d'un peintre.—On annonce de Paris, la mort de Claude Ferdinand Gaillard, peintre et graveur français.

Don royal.—Les journaux catholiques de Rome annoncent que le Saint-Père vient de faire à la S. C. de la Propagande un don royal de cinq cent mille francs. On se rappelle qu'en 1884, lorsque la Propagande fut subit la conversion des biens qui lui appartenaient et dont s'est emparé le gouvernement italien, Léon XIII avait déjà donné une pareille somme de cinq cent mille francs à cette institution, qui a si bien mérité de la religion et de la civilisation.

La pêche au maquereau.—La pêche du maquereau a presque complètement manqué cette année. Voici un tableau qui permettra de juger des pertes subies pour ceux qui exploitent cette industrie:

Table with columns: Année, Bailli. Rows: 1881 (391,657), 1882 (378,863), 1883 (226,685), 1884 (478,076), 1885 (329,948), 1886 (81,963)

Canadiens en France.—In-crits à l'agence du Gouvernement du Canada, 76, boulevard Haussmann: M. le capitaine Prévost, Montréal, 28, avenue d'Iéna. M. l'abbé Casgrain, Québec, hôtel Binda. M. L. H. Blais, St Thomas de Montmagny, hôtel Binda. M. J. C. N. Kennedy, Winnipeg, 13, rue St Roch.

M. H. Stoggett, Charlottetown, I. P. E. 13 rue St Roch.

M. Geo. E. Drummond, Montréal, Grand Hôtel de l'Athénée.

M. Thomas J. Drummond, Montréal, Grand Hôtel de l'Athénée.

Apprenti Demande

Un apprenti barbier, trouvera de l'emploi en s'adressant à M. Arthur Beraier, 54 rue Caswell, en cette ville.

St-Hyacinthe, 22 janvier 87.—s.

PROVINCE DE QUEBEC, Municipalité de la Paroisse de St Mathias

A une session spéciale du conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias, dans la ville de St-Hyacinthe, tenue dans la salle publique du St-Ephrem de la dite Paroisse de St Mathias, le conseil a résolu de donner un contrat de quatre-vingt-sept années à compter du jour de la présente session pour le dit contrat de quatre-vingt-sept années à Monsieur John Doody, maire du conseil de Messieurs Pierre Dube, David Israël Poirer, Emery Vézina, George Darche et Antoine Beaulieu, conseiller et formant un quorum sous la présidence de M. John Doody, Paroisse de St-Hyacinthe, ayant acquis la Province et n'ayant pas été encore remplacé.

REGLEMENT No. 9

Il est ordonné et statué par Règlement du conseil comme suit: 1. Tous ceux qui ont payé et qui ont une somme de quatre cent cinquante dollars de la corporation de la Paroisse de St Mathias doit à Mrs. Rousseau et Malher, pour la construction d'un pont en fer, sur la rivière des Hurons, dans la dite Paroisse de St Mathias: La dite corporation est autorisée à emprunter et emprunter un prêt de somme de la Société du Crédit Foncier Franco-Canadien, qui sera productive d'intérêt à raison de sept pour cent par an et le remboursement de ce prêt sera payé par le dit pont.

2. Ces annuités seront payables au bureau de la dite société à Montréal par semestre, moitié le premier Juin et moitié le premier Décembre, chaque année. Le premier semestre écherra le premier Juin prochain et les intérêts à courir jusqu'au point de départ des annuités seront payés le premier Juin prochain.

3. Cet emprunt sera fait aux charges clauses et conditions ordinaires des prêts de la dite société et conformes à sa charte et à ses statuts.

4. Le maire et le secrétaire-trésorier de la Municipalité sont autorisés à effectuer cet emprunt de la dite société et à en consentir pour et au nom de la dite corporation, un contrat, devant notaire aux charges, conditions et stipulations susdites.

5. Dans le but de pourvoir au remboursement de cet emprunt au capital et accessoires il est par le présent imposé sur tous les biens imposables de cette Municipalité une taxe annuelle de vingt-cinq centimes par cent piastres, à partir du 1er d'avril prochain en l'année, jusqu'à l'extinction de la dette.

Le présent règlement devra être soumis à l'approbation des électeurs municipaux propriétaires et du conseil municipal de la dite Paroisse de St Mathias.

Signé: JOHN DOODY, Maire S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier, du conseil municipal de la Paroisse de St Mathias.

Vraie copie: S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier du conseil municipal de la Paroisse de St Mathias.

Je Soussigné Solime Bertrand, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias, atteste et certifie que la copie du règlement ci-dessus est vraie et conforme à l'original du Règlement No 9 passé par le conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias, le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept.

St Mathias ce huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept.

Signé: S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier du conseil municipal de la Paroisse de St Mathias.

Vraie copie: S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier du conseil municipal de la Paroisse de St Mathias.

Je Soussigné Solime Bertrand, Secrétaire-Trésorier du conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias, en vertu d'une résolution passée par le conseil dans la séance du sept Janvier courant, convoque une assemblée publique et générale des électeurs municipaux de la Paroisse de St Mathias qui aura lieu le dimanche, le jour de la fête de St-Jean, le treize et un Janvier prochain, à dix heures du matin, dans le lieu ordinaire des séances du dit conseil municipal; dans le but d'approuver ou de désapprouver le règlement ci-dessus décrit No 9 et de donner avis, qu'un Poll sera là et alors tenu à cet effet.

St Mathias, ce huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept.

Signé: S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias.

Vraie copie: S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias.

PROVINCE DE QUEBEC, Municipalité de la Paroisse de St Mathias

Je Soussigné Solime Bertrand, Secrétaire-Trésorier du conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias, en vertu d'une résolution passée par le conseil dans la séance du sept Janvier courant, convoque une assemblée publique et générale des électeurs municipaux de la Paroisse de St Mathias qui aura lieu le dimanche, le jour de la fête de St-Jean, le treize et un Janvier prochain, à dix heures du matin, dans le lieu ordinaire des séances du dit conseil municipal; dans le but d'approuver ou de désapprouver le règlement ci-dessus décrit No 9 et de donner avis, qu'un Poll sera là et alors tenu à cet effet.

St Mathias, ce huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept.

Signé: S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias.

Vraie copie: S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias.

PROVINCE DE QUEBEC, Municipalité de la Paroisse de St Mathias

Je Soussigné Solime Bertrand, Secrétaire-Trésorier du conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias, en vertu d'une résolution passée par le conseil dans la séance du sept Janvier courant, convoque une assemblée publique et générale des électeurs municipaux de la Paroisse de St Mathias qui aura lieu le dimanche, le jour de la fête de St-Jean, le treize et un Janvier prochain, à dix heures du matin, dans le lieu ordinaire des séances du dit conseil municipal; dans le but d'approuver ou de désapprouver le règlement ci-dessus décrit No 9 et de donner avis, qu'un Poll sera là et alors tenu à cet effet.

St Mathias, ce huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept.

Signé: S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias.

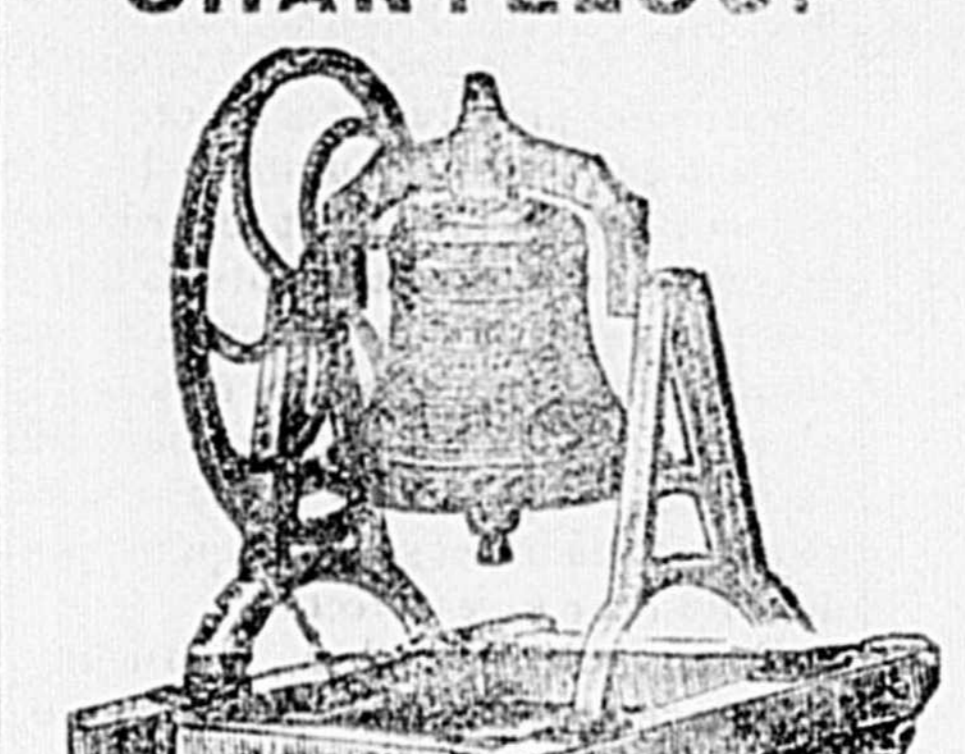
Vraie copie: S. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de la Paroisse de St Mathias.

RICHAURE

Toute personne ayant des livres à faire relier, peut s'adresser à M. P. E. de Labrière au bureau du Courrier de St-Hyacinthe. Toute commande qui on voudra bien lui confier sera promptement exécutée.

St-Hyacinthe, 19 septembre 1885.

CHANTELOUP



MONTREAL, P. Q.

Fonderie de Cloches POUR EGLISES

SEULES OU EN CARILLON AVEC MONTURES EN FER ET EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises et américaines. Fournitures pour intérieur des églises. Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes. 14 sept. 86 la.

PATINOIR LACASSE

Cet établissement sera ouvert toutes les après midi de 2 à 5 heures et le soir de 7 à 10 heures.

Il y aura musique tous les Jedis par la Philharmonie. St-Hyacinthe, 20 Dec 86.—1 m.

Pierre Charlebois Manufacturier de Limes ST-PIE P.Q.

M. Pierre Charlebois fait savoir au public qu'il vient d'ouvrir à St-Pie (ville) une manufacture de limes, dans le local ci-devant occupé par M. Morin et Nerat.

Il aura toujours en main et fabriquera sur commande toutes sortes de limes à des prix très réduits, et il réparera les vieilles limes en les garantissant aussi bonnes que neuves.

M. Charlebois a vingt années d'expérience dans le métier et offre toutes les garanties désirables. Ayant déjà vécu à St-Hyacinthe, il compte sur le patronage des industriels de la place et il sollicite le patronage de tout le monde, promettant satisfaction à ceux qui iront à sa manufacture.

On pourra se procurer des renseignements sur son compte ou une liste de ses prix en s'adressant à MM. Bertrand, Fréchet et Plamondon, à St-Hyacinthe.

St-Pie 17 Dec. 1886.—3 m.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le curé et les marguilliers de l'église et la brigade de la paroisse de St-Ephrem de Coaticook demandent des soumissions pour terminer l'intérieur de leur nouvelle église d'après les plans et devis déposés au presbytère de la dite paroisse. Les soumissions seront reçues jusqu'au premier mardi de février prochain à 10 heures, m. où elles seront ouvertes et prises en considération. Les demandeurs ne s'obligent pas d'accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles. Toute soumission devra être adressée au sousigné.

M. McALEEY, Curé de Coaticook, Coaticook 12 décembre 1886.—1 m.

Fêtes! Fêtes!

MAISON FONDÉE EN 1857

LEONARD BEAUDRY, Horloger et Bijoutier

34 Rue St-François, Place du Marché

A l'occasion des fêtes, je renouvelle mon assortiment de marchandises au grand complet. Le public trouvera à son établissement: Montres, horloges des meilleures manufactures, Argentiers de toutes sortes dans les derniers goûts. Assortiment complet de LUNETTES

M. Beaudry, qui a une expérience de 30 ans dans cette branche, offre les premières maisons et son assortiment est complet. Aussi: Pipes en ébène de diamant, Pots à Tabac, Tabacs de toute qualité.

N'oubliez pas d'entrer au magasin de M. BEAUDRY avant d'aller ailleurs.

15-9-87

LE DOMINICA

Lime Fruit Juice.

PUR SALUBRE RAFFRAICHISSANT TRÈS-RICHE

IL RAFFRAICHIT dans une juste mesure le brévaige en temps de chaleur.

IL NE CONTIENT PAS UNE SEULE GOUTTE D'ALCOOL

EN DONNANT VOTRE COMMANDE, SPECIFIEZ LE DOMINICA, afin qu'on ne vous envoie pas de imitations.

REFINÉ EXPRESSEMENT POUR LYMAN SONS & CO., Montreal

En vente chez les épiciers et les pharmaciens à la pièce et à la quart, mesure impériale, à St-Hyacinthe, 7 juillet 1886.

LA BANQUE MOISON

Incorporée en 1855 CAPITAL ----- \$2000000 RESERVE ----- \$800000

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

THOMAS WORKMAN, Président F. WOLFFSTAN THOMAS, Gérant-Général

Intérêt alloué sur dépôts, et affaires générales de Banque transigées à la Succursale de St-Hyacinthe.

Aussi prêts aux cultivateurs au taux le plus bas qu'ils puissent obtenir.

NO 103 & 105 Rue Cascades GEO. CREBASSA, Gérant

28 Octobre 1886.—3 m.—2-87

ROLE D'ÉVALUATION A VENDRE ICI

Formé et adapté à toutes les municipalités. Van du pour 10 cts

MISSEL PALARDY FORGERON

Rue Cascades, près du Pont Barsalon ST-HYACINTHE, P. Q.

Boutique de Forge

Où il est prêt à exécuter toutes sortes d'ouvrages

Ferrage de Voitures et ouvrages pour Mécaniciens, exécuté, avec soin et promptitude.

Spécialité: FERRAGE DE CHEVAUX

Toujours en main: Remède infailible pour la guérison des crevasses aux pattes des Chevaux.

St-Hyacinthe 23 Octobre 1886.—1a

A VENDRE

Une magnifique terre de cinquante acres en bon état de culture à un mille environ du township village de Lawrenceville, dans le township de Stukely—à la jonction des chemins conduisant au township d'Eliz.—bâtie d'une grande ferme et spacieuse. De plus un emplacement adéquat à la terre, bâti d'une bonne maison grange et remise, sa maison avait toujours été occupée comme résidence privée, moulin et hôtel. Un jeune marchand trouverait une clientèle forte et payante.

Pour les conditions, qui sont de plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, ou au notaire soussigné à son bureau.

Waterloo, 9 Nov. 1886.

BENJAMIN ROBERGE fils North Stukely, P. Q. Propriétaire

L. JODOIN, N. E. Waterloo, P. Q.

25 Nov. 1886

MANIFESTE DE M. MONTPLAISIR, M. P.

DOCUMENTS INÉDITS

Lettres de Mgr Taché et Mgr Laflèche.

Nos lecteurs se rappellent quels cris de haine et de réprobation virulente souleva dans la presse rouge et dans le camp soi-disant national l'attitude des députés conservateurs...

Le dictionnaire de la polémique au jour le jour put à peine fournir à certains journaux assez d'épithètes énergiques et trop souvent grossières, pour flétrir ceux qu'on qualifiait, en termes doux, de traités, vendus, pendards, etc., etc.

Nous avons, pour notre part, eu à souffrir des insultes lancées à la face de quiconque, tout en réclamant des réformes dans l'administration du Nord-Ouest, refusait de croire que le mode le plus efficace et le plus logique à adopter pour obtenir ce résultat fut le renversement du cabinet MacDonald au bénéfice de M. Blake et de ses confédérés en libéralisme.

Comme beaucoup d'autres, en cette circonstance, nous avions la certitude que notre conduite répondait aux desirs d'un homme dont personne n'osera jamais mettre le patriotisme et les lumières en doute, d'un missionnaire qui a consacré toute sa vie à assurer le bonheur temporel et éternel des Métis et des Sauvages du Nord-Ouest, nous voulons parler de l'éminent archevêque de St-Boniface.

Nous croyions savoir en outre que l'épiscopat de la province de Québec partageait à ce sujet les idées de Sa Grandeur Mgr Taché.

Aujourd'hui, le doute à cet égard n'est plus permis et nous sommes bien vengés de nos accusateurs d'hier. M. Montplaisir, député de Champlain à la Chambre des Communes, vient d'adresser à ses électeurs un manifeste d'adieu dans lequel se trouvent deux documents inédits d'une importance qui n'échappera à personne.

Le premier est une lettre de Mgr Laflèche. Elle parle d'elle-même et tout commentaire ne servirait qu'à en affaiblir la portée et les enseignements.

La voici :

Evêché des Trois-Rivières, le 17 janvier 1887.

Monsieur H. Montplaisir,

Député du Comté de Champlain.

Mon cher Monsieur,

Mgr Taché m'a en effet adressé le 13 mars 1886 une lettre confidentielle dans laquelle il m'expose au long les graves raisons de l'opinion qu'il a adoptée sur les meilleurs moyens à prendre pour obtenir la réparation des dommages causés aux Métis du Nord-Ouest. Comme ce sont ces raisons et le poids de cette opinion qui ont déterminé l'attitude que vous avez prise à ce sujet, ainsi que celle de vos amis si sincèrement dévoués au bien de ces Métis, l'illustré Archevêque trouve aujourd'hui que la justice demande que l'on vous donne le moyen de justifier votre conduite devant vos électeurs, au moment où le mandat qu'ils vous ont confié va expirer. En conséquence, il vous autorise avec mon agrément à rendre publique cette lettre et c'est pourquoi vous vous adressez à moi aujourd'hui.

Je n'ai aucune objection de mon côté à vous accorder cette autorisation; car je trouve, comme mon Vénérable Collègue, que c'est un acte de justice qui vous est dû, ainsi qu'à vos amis. Je vous dirai même que je le fais d'autant plus volontiers que je partage entièrement les vues de Mgr l'Archevêque du St-Boniface sur ce sujet.

Vous avez dû remarquer la grande réserve dans laquelle je me suis tenu jusqu'à présent sur cette question, et cela n'est dû qu'à ce que je n'ai pu me résoudre à en parler publiquement sans avoir d'abord obtenu l'assentiment de vos amis et de vos collègues. C'est ce que j'ai eu le chagrin de constater dans mon voyage au Nord-Ouest, dans une direction spéciale sur cette matière à l'égard des députés trop exposés à être trompés par de malheureuses représentations que l'on ne prévoyait pas. Le clergé de ce diocèse d'ordinaire est uni, s'en est lui-même ressenti. La division a également pénétré dans la presse la plus sincèrement catholique et a dégénéré, en certain quartier, en une polémique violente qui contrastait péniblement avec la modération plusieurs fois recommandée aux écrivains catholiques dans nos conseils provinciaux et par le Souverain Pontife lui-même, dans les questions politiques. On en est venu à des injures répétées qui ont rejoint jusque sur des dignitaires ecclésiastiques. Il s'en est suivi un véritable scandale par les jugements que cette polémique a soulevés chez un certain nombre de bons citoyens.

En présence de ces graves inconvénients je me suis forcé de sortir de la réserve dans laquelle j'étais demeuré, et de répondre aux nombreuses demandes que m'ont été adressées sur la ligne de conduite que je crois la plus favorable aux véritables intérêts des Métis du Nord-Ouest, comme à ceux de notre province.

La chose me devient facile aujourd'hui par la permission que vous avez obtenue de publier la lettre ci-dessus mentionnée, dans laquelle Mgr Taché motive si solidement son opinion sur la question du Nord-Ouest. Je partage donc entièrement ses vues qui sont aussi celles de Mgr Grandin. Tout le monde conviendra que ces Vénérables Prélats sont les juges les plus compétents en cette matière. Et, en outre, il me paraît évident que le mouvement trop violemment et imprudemment soulevé par les passions politiques devient de plus en plus dangereux.

Tout en regrettant vivement les dommages qu'ont subis les Métis, je crois que le remède à ces maux, n'est pas tant dans le renversement des ministères, au risque d'empêcher la situation comme le prouve l'expérience du passé, que dans le rappel des hommes politiques aux règles de la justice et de l'équité, et au respect des droits religieux et civils de tous les administrés, sans distinction de race et de langue.

Les réparations déjà faites et la justice rendue aux Métis pendant l'année dernière, la tranquillité et la confiance rétablies dans cette région prouvent l'efficacité de ce moyen.

Cette manière d'agir est absolument conforme au principe rappelé par Léon XIII, savoir, qu'il faut tolérer quelque fois des maux qu'il serait presque impossible d'éviter, sans s'exposer à des calamités et à des troubles plus funestes encore.

Dans ces sortes de questions les évêques peuvent être certainement regardés comme les juges les plus compétents. L'histoire de notre pays est là pour nous dire que le peuple canadien n'a jamais eu à se repentir d'avoir suivi, en ces circonstances difficiles, l'avis des évêques mais qu'au contraire le pays a grandement souffert quand on a mis de côté leur sage direction.

circstances voudrait être traité, et l'on n'aura pas besoin de bouleversement politique. J'ai donc eu devoir dire à des amis qui m'ont consulté sur ce sujet, que si leurs sympathies politiques sont pour le parti au pouvoir, ils ne se montreront pas ennemis du Nord-Ouest, ni de ses habitants, en votant contre la "Motion Landry" qui n'est qu'un vote de non confiance. Mais ceci à la condition de n'être pas partisans quand même, mais bien au contraire d'insister pour obtenir le redressement des griefs si souvent formulés et la compensation aux pertes qui ont été le triste résultat de la lenteur apportée à rendre justice.

En parlant du gouvernement à mes amis, je leur ai dit le mot si connu : "Qu'ils se convertissent et qu'ils vivent."

Notre vieille amitié, l'intérêt si vif et si sincère que vous portez à la population du Nord-Ouest m'inspire l'obligation de vous faire connaître l'attitude que j'ai prise, l'opinion que j'ai formulée.

Naturellement cette lettre n'est pas pour le public, néanmoins si plus tard ceux à qui j'ai exprimé mon opinion devaient avoir à souffrir parce qu'ils ont accepté ma manière de voir, je vous autorise à leur communiquer cette lettre et je les autorise, eux, à s'en servir pour leur propre justification.

Quarante années de dévouement à la cause des sauvages et des Métis, toute une existence usée dans leurs intérêts me donnent la certitude que je suis incapable de sacrifier ces mêmes intérêts ou de faire quoi que ce soit qui, dans mes convictions les plus intimes, n'est pas à leur avantage.

Que ceux qui ne pensent pas comme nous fassent quelque chose de ce que nous avons fait, et alors, mais alors seulement, ils auront le droit de s'étonner de l'attitude que je viens d'indiquer.

J'ai vu faire visite dans quelques jours, cher Seigneur et ami. Alors nous épancherons nos cœurs l'un dans l'autre sur tout ce qui nous concerne et nous intéressera. Qui aurait dit il y a quarante ans, quand à pareille époque nous faisions nos préparatifs de départ pour l'île à la Croix, qui aurait dit que nous verrions ce que nous avons vu depuis ? Que nous éprouverions de qui nous a si cruellement éprouvés ? Acceptons de la Divine Providence tout ce qu'elle nous ménage. Pardonnons aux hommes toutes les peines qu'ils nous infligent. Etrangement unis dans l'affliction comme dans la prospérité, prions l'un pour l'autre afin de nous préparer aux joies qui ne nous connaissent pas de mélange.

Votez ami sincère et dévoué, ALEX. ARCH. de Saint-Basile, O. M. I.

Le second document est une lettre adressée par Sa Grandeur Mgr Taché à Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, en date du 13 mars 1886, à l'éminent évêque des Trois-Rivières.

Qu'on écoute bien ce qui y est dit :

Ottawa, 13 mars 1886.

A Sa Grandeur Mgr Laflèche, Evêque des Trois-Rivières.

Bien cher Seigneur en ami,

Me voici de nouveau à Ottawa pour continuer à y travailler dans l'intérêt de notre chère population. La crise terrible que traverse notre Nord-Ouest, les déplorables événements qui viennent de se produire, et leurs trop tristes conséquences, tout cela fait à mon cœur, un mal immense. Je me surprends souvent à dire : que n'ait-on prévu tout cela ?

Vous comprenez facilement l'effet produit parmi la députation française par la "MOTION LANDRY". Hélas pourquoi faut-il que l'opinion de parti domine tout autre sentiment ? Je vois des gens qui, je le sais, n'ont aucun souci de notre peuple de nos chers Métis, et qui pourtant déploient un zèle apparent qui ne cache que trop imparfaitement le mobile réel de leur conduite. Pour les mêmes motifs et avec les mêmes aspirations on joue la contrepartie de ce qui a été fait en 1873 sur les affaires du Nord-Ouest, sur le sort des infortunées victimes que l'on a votées à la vengeance, ou que l'on prétend protéger selon que cela fait l'affaire.

D'un autre côté je remarque avec bonheur des hommes sincères qui ont vraiment à cœur de défendre et d'aider notre population, fallût-il pour cela rompre avec leur parti, se séparer de leurs alliés naturels, des amis de toute leur vie.

Comme vous le pensez facilement on veut connaître mon opinion. Ma pensée en tout cela est unique, je ne veux qu'une chose : le bonheur du peuple auquel j'ai voué mon existence.

Que faire pour assurer cette fin si désirable ? La nature même se trouve la difficulté. Plusieurs membres de mes amis m'ont posé carrément la question : "Devons-nous renverser le gouvernement ?" Après mûre réflexion, j'ai eu devoir répondre que tel n'est pas mon avis.

Le renversement d'un gouvernement n'est pas toujours un remède aux maux que l'on déplorait, aux fautes qui ont été commises. En 1872 on a renversé le gouvernement en grande partie sur la question d'amnistie. Et quel a été le résultat sur cette question ? Tout simplement la durée a remplacé la faiblesse. Les gouvernements ont été décrétés et assurés la mise hors loi, l'emprisonnement, la sentence de mort d'œil pour les chefs, et pour les autres un amnistie, amnistie partielle, qui nous avait été offerte et que nous avions refusée. Les hommes qui ont fait ces choses sont-ils donc les seuls amis des Métis ? Faut-il tout sacrifier pour leur mettre nos destinées entre les mains ?

Un troisième parti se forme. Je connais la loyauté et le bon vouloir d'un grand nombre de ceux qui le composent. Ils sont sincères, mais pourrout-ils atteindre leur but en rompant leur alliance actuelle, pourrout-ils se soustraire à toute alliance, et la nouvelle alliance assurée-elle le bonheur des habitants du Nord-Ouest ? Je ne le crois pas.

Si le gouvernement d'aujourd'hui veut profiter de son expérience, je puis le dire sans hésitation, s'il voulait profiter de ses fautes, il serait plus tôt prêt à faire le bien que d'autres qui n'ont pas les mêmes données, et qui même avec beaucoup de bonne volonté auraient beaucoup à trouver avant de saisir la situation, les inconvénients qu'elle renferme, les remèdes qu'on doit lui appliquer.

Que l'on modifie le personnel dans les emplois publics du Nord-Ouest ! Que l'on reconnaisse les droits naturels d'un peuple qu'on est venu surprendre chez lui ! Que l'on traite les Métis et les Sauvages comme tout autre peuple placé dans les mêmes

conditions. Je partage donc entièrement ses vues qui sont aussi celles de Mgr Grandin. Tout le monde conviendra que ces Vénérables Prélats sont les juges les plus compétents en cette matière. Et, en outre, il me paraît évident que le mouvement trop violemment et imprudemment soulevé par les passions politiques devient de plus en plus dangereux.

Tout en regrettant vivement les dommages qu'ont subis les Métis, je crois que le remède à ces maux, n'est pas tant dans le renversement des ministères, au risque d'empêcher la situation comme le prouve l'expérience du passé, que dans le rappel des hommes politiques aux règles de la justice et de l'équité, et au respect des droits religieux et civils de tous les administrés, sans distinction de race et de langue.

Les réparations déjà faites et la justice rendue aux Métis pendant l'année dernière, la tranquillité et la confiance rétablies dans cette région prouvent l'efficacité de ce moyen.

Cette manière d'agir est absolument conforme au principe rappelé par Léon XIII, savoir, qu'il faut tolérer quelque fois des maux qu'il serait presque impossible d'éviter, sans s'exposer à des calamités et à des troubles plus funestes encore.

Dans ces sortes de questions les évêques peuvent être certainement regardés comme les juges les plus compétents. L'histoire de notre pays est là pour nous dire que le peuple canadien n'a jamais eu à se repentir d'avoir suivi, en ces circonstances difficiles, l'avis des évêques mais qu'au contraire le pays a grandement souffert quand on a mis de côté leur sage direction.

Cette manière d'agir est absolument conforme au principe rappelé par Léon XIII, savoir, qu'il faut tolérer quelque fois des maux qu'il serait presque impossible d'éviter, sans s'exposer à des calamités et à des troubles plus funestes encore.

Que ceux qui ne pensent pas comme nous fassent quelque chose de ce que nous avons fait, et alors, mais alors seulement, ils auront le droit de s'étonner de l'attitude que je viens d'indiquer.

J'ai vu faire visite dans quelques jours, cher Seigneur et ami. Alors nous épancherons nos cœurs l'un dans l'autre sur tout ce qui nous concerne et nous intéressera. Qui aurait dit il y a quarante ans, quand à pareille époque nous faisions nos préparatifs de départ pour l'île à la Croix, qui aurait dit que nous verrions ce que nous avons vu depuis ? Que nous éprouverions de qui nous a si cruellement éprouvés ? Acceptons de la Divine Providence tout ce qu'elle nous ménage. Pardonnons aux hommes toutes les peines qu'ils nous infligent. Etrangement unis dans l'affliction comme dans la prospérité, prions l'un pour l'autre afin de nous préparer aux joies qui ne nous connaissent pas de mélange.

Votez ami sincère et dévoué, ALEX. ARCH. de Saint-Basile, O. M. I.

Que valent en face de ces deux témoignages les criaileries et les insultes de la presse rouge et que présentent les a-cusations des journaux "l'Étendard et La Vérité" !

Il est avéré et indiscutable maintenant que l'immense majorité du parti conservateur n'a fait que se conformer aux desirs et aux conseils de l'épiscopat tout entier et des amis les plus sincères et les plus éclairés des populations du Nord-Ouest, en refusant de se joindre au mouvement national et de sanctionner la déchéance du gouvernement McDonald.

Cette certitude, puisée dans les lettres magistrales que nous venons de citer, nous est bien chère et compense amplement les attaques déloyales et injustes, les insultes de tout genre auxquelles nos amis et nous avons été en butte de la part de l'opposition et de sa presse.

Canada et Louisiane. Dans un discours prononcé à la Nouvelle-Orléans M. Spuler a payé un juste tribut d'admiration aux populations françaises d'Amérique :

"Je suis venu en Amérique, a dit l'orateur, pour me rendre compte de l'état des esprits dans ce que j'appelle la France du dehors. Une fois à New-York, et après les fêtes de l'inauguration de la Statue de la Liberté j'ai voulu voir mes compatriotes, eux, leurs femmes et leurs enfants. Je me suis trouvé dans une assemblée en face de 2 500 personnes avec lesquelles je me suis mis en communication directe, intime. J'ai compris qu'il y avait là un patriotisme aussi vivace, aussi ardent que dans la mère patrie. On m'a dit alors qu'il y avait, d'autres centres, pour le moins aussi français par le cœur, par les aspirations. J'ai visité Chicago, le Canada, la Californie, j'ai partout vu de flagrant dévouement à l'empire et de la moralité et de l'honorabilité dans les affaires, partout se faisant les promoteurs des idées de progrès et de civilisation.

En arrivant à la Nouvelle-Orléans, je ne suis trouvé en famille; je me suis senti chez moi. J'ai compris qu'il y avait en Amérique deux grands foyers de idées et de mœurs françaises; le Canada et la Louisiane."

LES VIEUX MOTS. Du Monde : Dans sa chronique de La République française, M. Fraucisque Sorey fait un plaidoyer en règle en faveur des vieux mots, des patois, avec leurs locutions incorrectes mais expressives, que l'on s'efforce de remplacer par le langage grammatical ne remplacé qu'imparfaitement.

Dans cette étude, M. Sorey cite plusieurs mots qu'il dit ne plus exister ailleurs que dans le patois de son pays natal. Si le spirituel écrivain regrette réellement ces expressions chères à sa jeunesse et s'il peut y avoir pour lui plaisir à les retrouver ailleurs qu'au fond de sa province, nous lui conseillons une promenade au Canada. Dans toutes nos campagnes, depuis le golfe St-Laurent jusqu'au lac Supérieur, l'entendra dire : *Assignez moi donc ça, ça*

cri de l'eau, feignant, et beaucoup d'autres locutions qui portent la même marque d'origine.

Réd. McGlynn interdit.—On dit sous bonne autorité que le Rév. M. McGlynn, de New-York, a été interdit par un ordre de Rome.

Statistique vitale.—Les rapports des décès dans les principales villes du Canada, durant le mois de décembre dernier, accusent les chiffres suivants : Montréal, 397 ; Toronto, 163 ; Québec, 135 ; Hamilton, 68 ; Halifax, 64 ; Winnipeg, 34 ; Ottawa, 63 ; St-Jean, N. B., 40 ; London, 37 ; Kingston, 24 ; St-Thomas, 8 ; Charlottetown, 2 ; Guelph, 11 ; Hull, 43 ; Belleville, 14 ; Trois-Rivières, 12 ; Chatham, 13 ; Sherbrooke, 5 ; Peterborough, 19 ; Sorel, 37 ; Fredericton, 7 ; St-Hyacinthe, 13 ; Galt, 10 ; Woodstock, 4 ; Pembroke, Oat, 19.

Le général Boulanger.—Le changement de ton du Figaro, à Paris, a produit une vive surprise. Jusqu'ici, il avait constamment tourné en ridicule le général Boulanger. Jeudi dernier, un article, publié dans ses colonnes, déclarait que malgré l'incertitude du Figaro quant à l'imminence d'une guerre avec l'Allemagne, un conflit devait néanmoins se produire tôt ou tard.

Le général Boulanger, est-il dit dans cet article, est trop ambitieux pour rester au ministère de la guerre si la guerre éclatait. Il se fourrerait son cheval de bataille et dirait au peuple français et à l'armée de la France : "Je suis le général que vous attendez pour vous conduire à la victoire."

Propriétés à vendre. Un emplacement contenant environ 5 arpents de terre en exploitation situé le long de la rivière Yamaska à un quart de mille de la ville. Il y a sur cet emplacement une belle maison en pierre en parfait état et autres bâtisses. Il s'y trouve aussi un magnifique jardin.

Années Nouvelles. Propriétés à vendre. Un emplacement contenant environ 5 arpents de terre en exploitation situé le long de la rivière Yamaska à un quart de mille de la ville. Il y a sur cet emplacement une belle maison en pierre en parfait état et autres bâtisses. Il s'y trouve aussi un magnifique jardin.

Canada. Province de Québec. District de St-Hyacinthe. COUR SUPÉRIEURE. No 379. Dame Hermine Brodeur des cités et district de St-Hyacinthe, épouse de Damien Chaput, marchand du même lieu, la dite dame dûment autorisée en justice aux fins des présentes, vs Demanderesse.

Terre à vendre. (5) Cinquante acres de terre en bon état de culture, et y a une maison confortable et deux bonnes granges. Située à un quart de mille du village de Adamsville, et à cinq minutes de marche de l'Église Catholique. Pour informations au long, s'adresser à M. H. BEDE, Knowlton, P.Q.

Canada. Province de Québec. District de St-Hyacinthe. COUR SUPÉRIEURE. No 356. Dame Zoé Leclerc, du village d'Acton Vale, district de St-Hyacinthe, épouse d'Alban Leclerc, marchand du même lieu, la dite dame dûment autorisée en justice aux fins des présentes, vs Demanderesse.

Canada. Province de Québec. District de St-Hyacinthe. COUR SUPÉRIEURE. No 356. Dame Zoé Leclerc, du village d'Acton Vale, district de St-Hyacinthe, épouse d'Alban Leclerc, marchand du même lieu, la dite dame dûment autorisée en justice aux fins des présentes, vs Demanderesse.

CALENDRIER POUR 1887. A VENDRE ICI A CINQ CENTIMS PIECE. Approuvé par Sa Grâce Mgr l'Évêque de St-Hyacinthe.

La Banque de St-Hyacinthe. Dividende No. 24. Avis est par le présent donné qu'un dividende de 20% par cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre finissant le 31 Janvier prochain et qu'il sera payable à son échéance le 15 Février prochain. Le livre de transe sera fermé le 15 au 31 Janvier, ces deux jours inclus.

Joseph Brodeur. Rue Cascade, St-Hyacinthe. (BLOC ST-JACQUES.) M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage.

Joseph Brodeur. Rue Cascade, St-Hyacinthe. (BLOC ST-JACQUES.) M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage.

Joseph Brodeur. Rue Cascade, St-Hyacinthe. (BLOC ST-JACQUES.) M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage.

Joseph Brodeur. Rue Cascade, St-Hyacinthe. (BLOC ST-JACQUES.) M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage.

Joseph Brodeur. Rue Cascade, St-Hyacinthe. (BLOC ST-JACQUES.) M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage.

Joseph Brodeur. Rue Cascade, St-Hyacinthe. (BLOC ST-JACQUES.) M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage.

Joseph Brodeur. Rue Cascade, St-Hyacinthe. (BLOC ST-JACQUES.) M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage.

\$11,500 DE CHAUSSURES Sacrifiées ! D'ICI AU PREMIER JANVIER M. L. N. LUSSIER. Etant décidé d'abandonner le commerce de chaussures, pour aller s'établir aux Etats Unis, vendra tout son assortiment de chaussures A une immense réduction.

Valises, Portemanteaux, Pardessus en caoutchouc et en feutre. Le Stock le plus considérable de la ville. L. N. LUSSIER & CIE, Bloc Pagano, Rue Cascade, St-Hyacinthe.

AMERS INDIGENES. LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE. Quelques-uns des avantages des CELEBRES AMERS INDIGENES.

S. LACHANCE, pharmacien, 616, rue St-Catherine, 2 Mars, Montréal. 1er avantage.—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas les remplacer avec son argent.

ASSUREZ-VOUS SAMUEL BOURGEOIS. Magasin Général RUE SAINT-ANTOIN. Place du Marc St-Hyacinthe. Assurez votre vie en faveur de ceux qui vous aiment, assurez vous au moins contre les Accidents.

JOSEPH BRODEUR. RUE CASCADES, ST. HYACINTHE. (BLOC ST-JACQUES.) M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage.

Apprentis demandes

On a besoin à l'atelier du "Courrier" de deux apprentis typographes pour apprendre le métier d'imprimeur. Ils devront posséder une bonne instruction élémentaire, et un salaire raisonnable leur sera payé.

S'adresser de suite au bureau du "Courrier de St Hyacinthe."

REUNION DU JOUR

Club Cortier - Il y aura séance du Club Cortier demain soir, au lieu ordinaire des réunions. Tous les contributeurs sont instamment priés d'être présents.

L'Hon. Chevalier - On me que l'Hon. M. Chevalier ait résigné. Au contraire il doit de suite procéder à l'organisation de la campagne électorale.

P. A. - Nous avons une pluie qui tombe abondamment depuis samedi. La neige fond et les chemins sont mauvais.

Grand-Tronc - M. G. F. Barret, agent du Grand-Tronc à la gare de St Hyacinthe depuis un grand nombre d'années, vient d'être nommé agent de la gare Beauvefure à Montréal, et M. W. Weston, agent de St Lambert, le remplace en cette ville.

Le Secrétaire d'Etat au Vatican - Mgr Rampolla del Tindaro oncle du pape à Madrid, a été désigné comme le successeur de Son Eminence le cardinal Jacobini.

Arrivée - Sir Chs. Tupper est arrivé de Londres à New-York, en excellent santé. Il a dû se rendre hier à Ottawa.

Rumeur - La rumeur circulait à Ottawa samedi que l'Hon. M. Mowat allait résigner comme premier-ministre d'Ontario pour devenir le chef du parti libéral à Ottawa, à la place de l'Hon. E. B. Bako. On paraît de l'Hon. M. Pardee comme devant devenir premier-ministre du gouvernement local.

Arrestation - M. le grand connétable Chagnon a arrêté hier en cette ville, un jeune garçon de 15 ans du nom de Tremblay.

Un précoce valet a déjà plusieurs méfaits à son actif, parait-il. A part les querelles journalières qu'il fait à sa mère, il a crevé, ces jours derniers, un œil à l'un de ses parents en lui lançant une fourchette à la figure et a tiré un coup de revolver sur un de ses compagnons de jeu.

Nouveau club - Un club d'amateurs vient de se former à St Antoine sous l'habile direction de M. Alphonse Phaneuf.

Les officiers sont: M. A. Phaneuf Phaneuf et Nazaire Courtemanche, président et vice-président, et M. Joseph Lapierre, secrétaire.

Les membres sont: M. A. Phaneuf, Nazaire Courtemanche, Norbert B. Langier, Amédée Guind, André Guind, Hermas Phaneuf, Oreste Phaneuf, Honorius Phaneuf, Arsène Genouin, L. Mangé, Joseph Lépine, H. Lusignan et J. Lapierre.

Ce club a déjà plusieurs pièces en répétition et se propose de donner ces soirées à St Antoine et dans les paroisses voisines.

Conférence - Mercredi le 26 courant, à la salle de théâtre de l'Hôtel de Ville, le professeur Tucker, de Montréal, fera une conférence très intéressante avec illustrations au moyen de la Lanterne Magique. M. Tucker parle avec une égale facilité le français et l'anglais et le sujet qu'il a choisi: "Une promenade à Rome" est en ce point plus attrayant. Il exhibera des vues du Panthéon, du Colisée du Capitole et de tous les principaux monuments de la ville des Empereurs et des Papes.

Le public est cordialement invité à aller l'entendre. Le prix d'admission est 25 cents, mais les enfants au-dessous de 12 ans de payeront que 15 cents. Les portes seront ouvertes à 7 heures, et la séance commencera à 8 heures.

Concert - Le 31 courant, à la salle de théâtre de cette ville il y aura concert par une troupe d'amateurs de Richmond. On jouera une fort jolie comédie et la partie musicale promet d'être tout-à-fait remarquable de même que le chant.

Officier Rapporteur - M. Horace St Germain, régimentaire, a été nommé officier-rapporteur pour la prochaine élection fédérale dans le comté de St Hyacinthe.

Amoyot vs Tarte - Dans le procès pour libelle, Amoyot vs Tarte, le jury a rendu un verdict en faveur de M. Amoyot, sans accorder de dommages. M. Tarte est condamné à payer les trois-quarts des frais et M. M. Devers, du Canadien, l'autre quart.

Les conservateurs nationaux - Les nationaux de Montréal se sont constitués en club.

L'association a pris pour base les résolutions du Champ de Mars.

Le bureau de direction se compose des personnes suivantes: L'hon. Sénateur Amand, Prés.

F. A. Quinn, vice-président. J. O. Pelland, Sec.-conjoint. L. A. Lefebvre, J. P. R. Loranger, A. Masson, vice-secr.

Mgr le Cardinal Tascheron - Le départ de Son Eminence pour Rome aura lieu mercredi le 26 courant.

L'itinéraire sera celui de la Bastille à midi et demi. Son Eminence se rendra à la Base-Ville pour prendre le bateau du Grand-Tronc qui traverse à une heure et demie.

Aylmer - Clovis Leroux, accusé du meurtre d'Hyacinthe Seguin, le 1er octobre dernier, vient d'être trouvé coupable d'homicide. M. le juge Wartale qui présidait la cour a condamné Leroux à 12 ans d'emprisonnement au pénitencier. Le prisonnier a été de suite dirigé sur Saint-Vincent de Paul.

La variolo - Pendant la dernière semaine il a été relevé dix-huit cas de variolo à New-York, et cent vingt-huit cas de diphtérie.

Mort d'un cardinal - Son Eminence le cardinal Gavriol, archevêque de Lyon, est décédé.

Les trois empereurs - Le bruit court que les empereurs de Russie, d'Autriche et d'Allemagne se rendront à Berlin à l'occasion du jour anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume.

INFORMATIONS

MM. BROWN FRERES & CIE, Halifax.

Messieurs, L'été dernier, dans une carrière, un bloc de pierre roula sur moi, m'obligeant de si cruelles contusions à un genou qu'il me devint impossible de partir ce nombre et que j'avais même beaucoup de difficulté à marcher. Je me rendis alors à Sussex chez M. Fatweather, pharmacien, et sur sa recommandation je fis usage du Simpson's Liniment dont une bouteille suffit à me guérir complètement. Je me porte aujourd'hui mieux que jamais et je remercie de l'excellent remède contre les rhumatismes et toutes sortes de contusions et blessures. Pour moi, j'en garde sans cesse à domicile.

GEO. S. GRAY, Mass Green B, 24 Nov. 1886 - 15-12-87.

CARNAVAL ST-HYACINTHE 1886 et 1887 AU NO 60 RUE CASCADES ST-HYACINTHE.

Sucreries à \$9.00 le cent lbs., Bonbons Français, Fruits Biscuits, Chez F. D. RENAUD, Confiseur, 59-60 Rue Cascade, St-Hyacinthe.

AVIS AUX MERE - LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances et procure un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose". Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amoit ses genives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez "Le sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

Débilité - Cette faiblesse générale dont tant de personnes sont victimes, de nos jours, n'est, le plus souvent, que la conséquence du mauvais fonctionnement de l'estomac, et tombe sous l'opération du Remède du Dr. Sey.

AUX AMATEURS DU SPORT (v) - Trains Sauvages Star et Comet, Raquettes de course et Raquettes fortes pour hommes et pour enfants, Violons, Accordéons et Piccolos.

Chez F. D. RENAUD, No 60 Rue Cascade, St-Hyacinthe.

SOULIERS CHEVREUIL, ORIGINAL ET CARIBOU chez A. Dion pour 75 cts à \$3.

POUR LA CELEBRE CHAUSSURE dite Wankenhast, allez chez A. Dion, seul agent.

LA MEILLEURE CHAUSSURE EN KID français pour dames, la plus élégante, la plus durable et la plus fashionable se trouve incontestablement chez A. Dion. Avis à qui de droit.

Pratique salubre - L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'aigre avant le repas. C'est une pratique salubre qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet on ne peut conseiller rien de mieux que les "Amers Indigènes", dont un paquet de 25 centimes produit un demi-gallon d'amers.

Si vous avez besoin d'un manteau en imitation de Seal's-kine allez chez Brousseau & Frère et vous l'achèterez au prix du gros.

A L'APPROCHE DES FÊTES - M. Dion informe ses pratiques et le public en général qu'il vendra, dans l'intention de réduire son stock et encourager sa pratique, toute marchandise à 15% meilleur marché qu'ailleurs. Aidez acheter une bonne paire de bottes d'hommes pour \$1.50 chez A. Dion, en face de la Banque St Hyacinthe.

500 PAIRES DE PARDESSUS EN DRAP, ob) venant à sacrifier d'ici au 1er janvier 887 chez A. Dion.

25CRS - Une bonne paire de savatte pour 25c chez A. Dion.

VALISES! VALISES! VALISES. - A tous ceux qui ont besoin d'une bonne valise allez chez A. Dion, où elle se vend d'100 \$ à 150 \$.

Guérison de l'ivrognerie - Le célèbre Remède du Père Mathieu guérit l'ivrognerie en quelques semaines ou étant le désir et le besoin de boire. Des ivrognes de la plus longue date se sont guéris, et il s'en guérit tous les jours avec ce remède magique.

C'est certain que vous économisez 25 par cent en allant acheter votre manteau en Seal's-kine chez Brousseau & Frère.

Les Lunettes en cristal de roches taillé scientifiquement dans l'axe du cristal, manufacturées par la maison B. Laurance de Montréal sont sans contredit, les plus perfectionnées et les meilleures du monde entier; elles sont garanties soulager et améliorer la vue dans les cas les plus difficiles et où les autres lunettes font défaut. Ces lunettes sont en vente à St-Hyacinthe, à la Pharmacie du Dr St Germain, Rue de la Cascade, -1 à 15-9-87.

Allez tous faire une Visite AU NO 60 RUE CASCADES ST-HYACINTHE

Pour vos Cadeaux et jouets d'enfants, Pipes de Kammer, Pots à Tabac, pipes de bois, montes en argent, sacs à Tabac, Articles de Fantaisie, Cigarettes et Cigarettes de la Havane, Porte-cigares et porte-cigarettes en cuir de Russie.

Chez F. D. RENAUD, No. 60 RUE CASCADES, St-Hyacinthe 10 Dec. 1886 - 2 m.

LIMITATION DE SEAS-KINE pour manteau de dame chez Brousseau & Frère, magasin d'un seul prix. - a 4 87

N'oubliez pas la MAISON A. DION, pour les bottes en feutre montées en cuir. Toujours en main un bon assortiment et à très bas prix.

CONGRES, BOTTINES, SOULIERS EN FEUTRE et drap vendus à 50 c. dans la plupart d'ici à 1er janvier 1887 chez A. Dion.

A NEW INVENTION! SOUS PATENT. 74 Cords of Rope have been saved by one man in 2 hours. Hundreds have saved 2 & 3 cords daily. "What every Farmer and Wood Chopper wants. First order from your vicinity secures the saving. No Duty to pay, we manufacture in Canada. Write for Illustrated Catalogue sent FREE to all. Address Folding Saving Machine Co., 303 W. 41st St. Canal St., Chicago, Ill.

6 Janvier 1887 - 1 m

CONSOMPTION GUERIE - Un vieux médecin, retiré de la pratique, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la prescription d'un remède uniquement composé de matières végétales pour la guérison, prompte et permanente de la consommation, de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme et de toutes les affections de la gorge et des poumons ainsi que de la débilité et autres maux des nerfs, croit de son devoir de faire connaître à ceux qui souffrent ce spécifique merveilleux, après avoir fait l'expérience de ses étonnantes propriétés curatives. Sous l'empire de cette détermination et désirant soulager les misères humaines, j'enverrai gratuitement à quiconque en fera la demande la recette du remède en question avec les renseignements relatifs à sa préparation et son usage. Adressez par la poste avec un franc et son nom en lettres capitales, W. A. Noyes, 149 Power's Block, Rochester, N. Y. 4 Janvier 1887 - 6 m

SURPRISE! SURPRISE! Vous devez recevoir GRATUITEMENT VOTRE PORTRAIT PEINT A L'HUILE Par la main d'un habile artiste, dont le talent garantit la ressemblance, il suffit d'envoyer votre photographie en vous abonnant au journal LES SOIREE LITTERAIRES

Publication hebdomadaire illustrée lui-même année (3 médailles d'honneur) offrant à ses abonnés les plus belles gravures, comprenant largement son prix exceptionnel. Cinq fr par an (Union postale, 6 55) payable par l'envoi d'un mandat postal à M. CLAVEL, éditeur, 9 Cité d'Antoin, Paris. Vous serez agréablement surpris de tous les avantages qui vous seront accordés pendant un an pour une somme aussi minime! - a c

AVIS Je donne par le présent avis aux banques et à toutes personnes que cela peut concerner qu'à compter de ce jour je ne serai responsable d'aucun billet, papier de commerce ou autres dettes signés ou contractés hors ma présence dans les dites banques et chez les dites personnes. Ma femme et mes enfants conserveront néanmoins comme par le passé le droit d'acheter pour moi et en mon nom. LUDGER ROBERGE St Pie 13 Décembre 1886.

AVIS Y - Société de Passage du Pont Neuf de St Hyacinthe sera appliquée à la prochaine législature de cette province pour obtenir amendement à sa charte d'incorporation et aux statuts qui l'ont déjà amendée. St Hyacinthe, 24 novembre 1886. H. B. BLANCHARD Secrétaire-Treasorier a. c.

ENCANTEUR M. T. St Jean, encanteur licencié pour les comtés de St Hyacinthe, Bagot et Rouville, chargera de toute vente d'immeubles, meubles et marchandises à la ville et à la campagne. Conditions faciles. Avances faites sur consignation. Il y aura aussi un canot chaque samedi à son Magasin, 110 rue Cascade. T. ST JEAN Encanteur St Hyacinthe 22 oct 86 - 1 an.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE COMPAGNIE GENERALE TRANS-ATLANTIQUE ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques vapeurs nefs de cette ligne favorite pour le continent sont pourvus de magnifiques et grandes salons avec la cale et les ponts et les pontons. Ces vapeurs qui sont d'une grande vitesse, partent tous les SAMEDIS de NEW-YORK pour LE HAVRE de la lettre No. 12 de la voie et du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets sont valables de St Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Billets de première cabine Billets de seconde cabine Billets d'Entre-ponts à prix réduits. Ainsi que Billets aller et retour à prix réduits valables pendant une année.

Pour information, on Billets de passage ou le transport des marchandises, S'adresser à LOUIS D. BEBIAN, Agent New York

On à M. A. GONNELL, No. 19 Rue St Denis, Montréal 1887 6 m ST-HYACINTHE, P. Q.

A Vendre Dans le village de St Germain, en face de l'église, la propriété de Dr L. H. Beaudry et le grand bâtiment en deux étages, avec verrière en métal, avec remise, écurie et un grand jardin. Conditions faciles. S'adresser à JOS. C. DESAUTELES, Notaire, St Germain le 10 Dec 1886 - a c

A VENDRE Un bel emplacement d'un arpent de profondeur sur un demi arpent de largeur, situé à deux arpents de l'église catholique de West Shefford et à proximité de Peole. Cet emplacement est garni d'une cour, d'une bonne maison, d'une boutique de condition ou se trouvent tous les outils nécessaires à l'exercice de ce métier et l'arpent qui ne fait jamais le feu d'été.

Les conditions sont faciles, et on pourra les consulter au bureau de poste de West Shefford. Le 10 Dec 1886 - c

A Vendre A St Valentin, un moulin à sole, marchant par eau et par vapeur, monté à bardant et à cabard, tout garni pour serrer la pâte et le grand bois avec environ 20 acres de terre et maison, grange, étable et boutique de forge le tout en parfait état.

Les conditions sont faciles, et on pourra les consulter au bureau de poste de West Shefford. Le 10 Dec 1886 - c

Terres à Vendre A St Barnabé - Rapide Plat - à 4 milles de St Hyacinthe, une terre de 3 arpents par 30, partie en culture et le reste en bois, avec maison, grange, étable, remise, etc., en bon ordre. Sera vendue au 1er janvier de la récolte.

Une autre à St Pie à 40 arpents de l'église, de 4 arpents par 15 arpents maison, grange, étable, etc., en bon ordre - partie en culture et le reste en bois, avec deux serres de 2000 vaisseaux, sera vendue avec la récolte de grain et foin. Sue cette propriété se trouve un moulin à sole - avec ses roues - un moulin à bio etc. Conditions faciles. S'adresser à EPHREM BENTIERE St Hyacinthe, le 22 novembre 1886. - a c

21 Juin 1886 - a c

Pâtisseries! Pâtisseries! CHEZ THOMAS MANTHA PATISSIER Ancien, maison Charbonneau, Rue Cascade ST-HYACINTHE, P. Q.

M. Mantha a l'honneur d'informer le public en général, qu'il aura constamment en main toutes sortes de pâtisseries de tables.

Sucreries de toutes sortes! A TRES BAS PRIX

Crêchers au quart..... 7 cts le 1/2 livre Bisuit de la table au qt. 10 " Arrow-Root au quart..... 10 " Fancy au quart..... 9 "

Anis; Pain d'indie, pain de Savoie et pain de manie, fait à ordre.

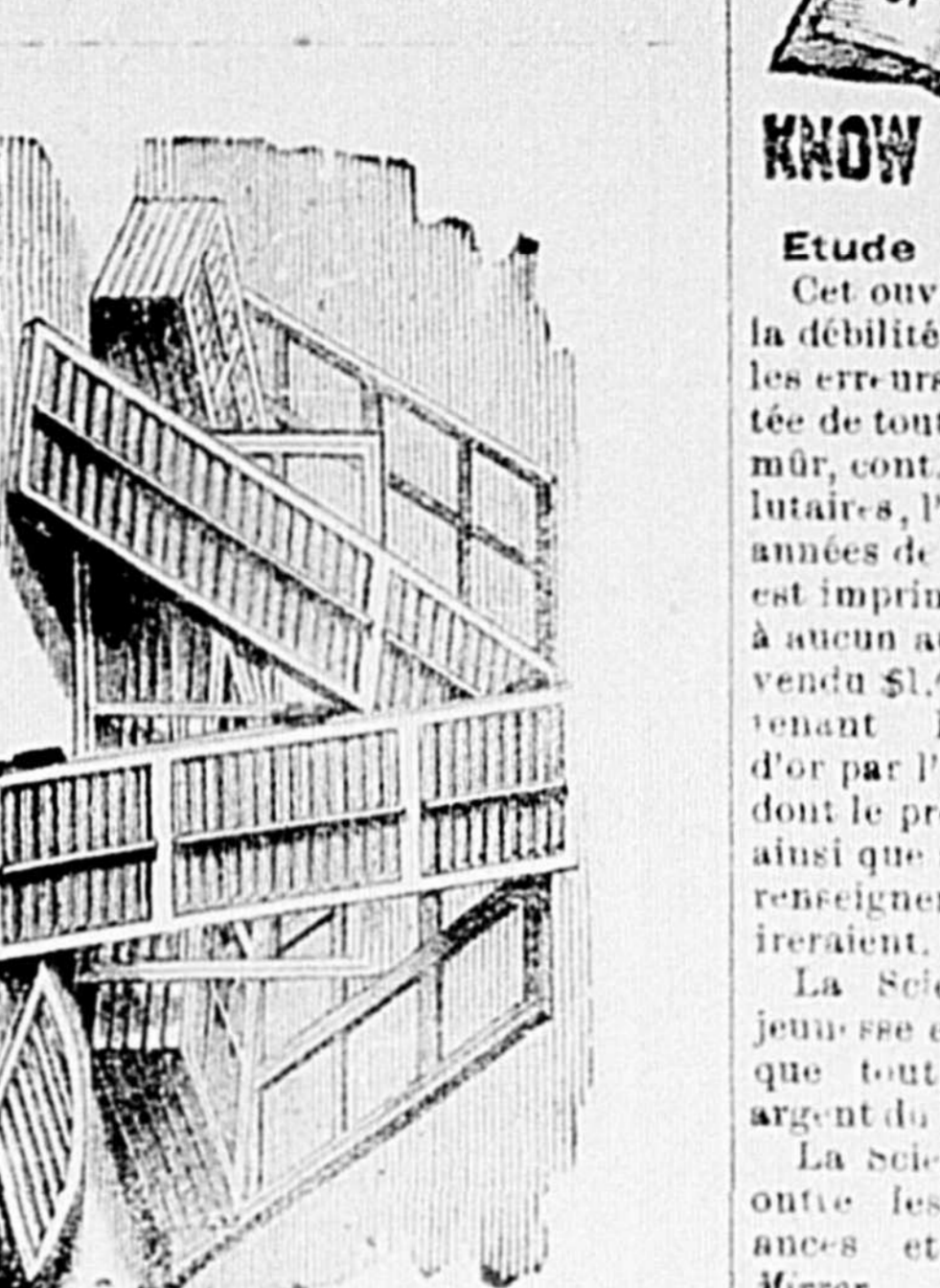
CES PRIX DEFIENT LA COMPETITION M. Mantha se chargera de tout ce qui se vendra bien lui confier pour la préparation des Bûchers, Bonquets, etc., etc.

Une visite est respectueusement sollicitée THOMAS MANTHA. 10 av. 86 - 6 m. Pâtissier

Au Public M. Olivier Jacques vient de se procurer un magnifique instrument pour tailler la glace et tous ceux qui possèdent des glacières ne sauraient mieux faire que de s'adresser à lui. Il sera à la disposition du public à compter des premiers jours de février. S'adresser à OLIVIER JACQUES, Paroisse de St Hyacinthe, St Hyacinthe, 12 Janvier 87 - 1 m.

A VENDRE Un poêle à charbon de seconde main. Conditions faciles, s'adresser au bureau du Courrier. 25 septembre 1886. ac

MUSIQUE ALCEBIADÈ BEBIQUE, organiste de Cathédrale, donnera des leçons de musique. (Piano ou Orgue) au domicile des élèves, ou à son bureau, coin des rues William et Montdor (résidence de M. Chs. Ledoux.) S'adresser dans l'après-midi de 2 hrs à 5 hrs. St Hyacinthe, 9 mai 1886. - a. c.



PAQUETTE & COBBOUT COIN DES RUES Williams & St Casimir ST-HYACINTHE.

MANUFACTURIERS DE Ports, Chassis, Jaloussi Moulures de toutes sortes etc.

Aussi, Décapage et tournage exécutés sous le plus court délai

Un planneur, ébouveteur et un séchoir ont été ajoutés à l'établissement afin de donner entière satisfaction du public

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses. On n'emploie que des bois de première qualité



LA MACHINE BARDEAUX COMBINEE Soit avec Planneur Retresseur

Nous faisons une spécialité de différentes espèces de Machines à Barder, garanties par plusieurs brevets.

1o. La Machine à barder, combinée, avec Planneur retresseur, brevetée le 22 novembre 1882, et 19 mars 1884, possède 2000 barreaux à l'heure. Prix: \$

2o. La machine à barder, combinée et retresseur (délié) avec la même série, possède le 8 avril 1883. Capacité, 1000 à 1500 barreaux à l'heure. Prix: \$

Nous fabriquons aussi toutes espèces de machines pour moulins à sole et à farine, etc., etc. On peut par lettres échanger promptement. Ouvrage de première classe.

J. F. SCHEFFER & CIE, MANUFACTURIERS

Au Public Ayant été, ces jours derniers, la victime d'un desastre au théâtre, je crois devoir informer le public que j'ai tissé de tout le matériel et l'établissement de mon manège dans la basse ci-devant occupée par M. Chiquette et Frères, meublée, au village La Providence et que je suis prêt à exécuter toutes commandes, entreprises et ouvrages qu'on voudra bien me confier.

Les personnes qui se rendront à mon nouvel établissement seront admises à passer gratuitement sur le pont Barrasol.

Je profite aussi de l'occasion pour avvertir ma clientèle que j'ai ouvert dans la boutique de M. F. X. Bertrand, machiniste, un bureau d'affaires en communications téléphoniques avec ma manufacture.

Tout ce qui est naturel est temporaire. L. P. MOUTIN, St Hyacinthe 6 décembre 1886 - a c.

Dr P. H. BERNIER Plus de 25 années d'expérience No. 27 Rue Cascade Ancienne résidence du Dr French St Hyacinthe, 1 novembre 1886 - 3 m

A VENDRE 175 000 briques de 1ère qualité et à prix modéré, dans le voisinage du chemin de fer. S'adresser à J. JASMIN & FILS, St Guillaume, 7 oct 86 - a c

BATES & PARE Membres de la société des Ingénieurs de l'Ontario SOULIERS DE BREVETS D'INVENTION, Carvats, Marques de Commerce, etc 204 Dearborn St. - Office 71 Honoré Building CHICAGO, Ill. - U.S.A.

Les seuls Français sollicités de brevets d'invention aux Etats-Unis. Informations gratis. Correspondances sollicitées

Branches d'affaires à Montréal, Canada 58 rue St Jacques - San Francisco, Cal., 2 Beale St. - et Washington D. C. [512 F. St N. W. P. O. Boite 565.] - 21 s 96 - 31

Un Livre Magnifique sur la Médecine POUR LES JEUNES GENS MUS D'AGE SEULEMENT \$1 PAR LA POSTE Une exemplaire spécimen illustré envoyé gratis.



THE SCIENCE OF LIFE KNOW THYSELF.

Etude Physiologique sur l'homme - Cet ouvrage traite du système nerveux, de la débilité physique, des affections causées par les erreurs de la jeunesse, de la portée de tout s les intelligences, jeune ou d'âge mûr, contient 125 prescriptions des plus salutaires, l'auteur ayant une expérience de 25 années de pratique. Ce livre à 300 pages est imprimé sur beau papier et est préféré à aucun autre ouvrage vendu à \$5.00. Prix, vendu \$1.00 seulement. Demandez le maintenant. L'auteur a été décoré d'une médaille d'or par l'Association Nationale de Médecine, dont le président est l'Hon. P. A. Bissell, qui, ainsi que ses collègues, peut donner de bons renseignements sur l'auteur à ceux qui en demandent.

La Science de la Vie vaut mieux que la jeunesse et l'âge mûr de la présente génération que tout par de sa santé de la altioris argenti de Navata - No. 4, Franklin St., Boston, Mass., le Dr peut être consulté dans tous les cas, surtout ceux qui sont liés sans un traitement sans résultat. Traitez toujours avec succès. Mentionnez Le Courrier de St Hyacinthe.

C'est le meilleur livre de médecine publié au pays depuis 50 ans - M. la Constitution. La Science de la Vie est un traité de maître sur la débilité nerveuse et physique. - Detroit Free Press

La Science de la Vie devrait se trouver entre les mains de tous, jeune, vieux, tuteur, professeur ou ministre de religion - Argument. - Address to "Medical Institute" of Dr W. H. Parker, No. 4 Lincoln St., Boston, Mass., le Dr peut être consulté dans tous les cas, surtout ceux qui sont liés sans un traitement sans résultat. Traitez toujours avec succès. Mentionnez Le Courrier de St Hyacinthe.

1er Mai 1886 - \$5-87

ST-HYACINTHE Illustré!

GRAND JOURNAL DE 20 PAGES

Contenant l'histoire de la ville et 75 GRAVURES

représentant les maisons d'éducation, les églises, les fabriques, les parcs d'eau, les principales maisons de commerce, les banques, des résidences privées, les jardins du Seminaire.

Plusieurs vignes de l'ancien St Hyacinthe. St Hyacinthe en 1836. l'ancienne église, le vieux Collège.

Prix 25c la Numéro Pour nos abonnés du Canada et des Etats-Unis s'adresser au Bureau du Courrier de St-Hyacinthe. - 1 m

HOTEL DU GRAND-TRONC TENU PAR A. S. MAYNARD, Cerant.

M. Maynard vient d'ouvrir un hôtel de première classe au face de la station du Grand Tronc, ancienne place de M. F. Langelier. Il s'est établi à son établissement des améliorations considérables qui lui permettent d'offrir aux commis-voyageurs de vastes et belles salles pour y exposer leurs échantillons. Les repas sont servis à toute heure et les besoins sont de première qualité.

Une cour spacieuse et des écuries confortables avoisinent l'hôtel. St Hyacinthe le 23 mai 1886. - 1 an

Au Magasin Populaire DE L'ANGELIER & CIE No 125

RUE CASCADES, ST-HYACINTHE Vous trouverez un bel assortiment de Groceries Fraiches

Et un choix des mieux assortis de FAIENCES, VERRERIES, &c

Fruits Sucreries Huitres en coquilles

Reçues toutes les semaines de Portland

Ces Messieurs sont agents pour la célèbre manufacture de Pôbles de Brockville, London et Toronto. Agents pour les échelles patentes de Hitchcock et aussi agents pour la manufacture d'argenteries de Wellington, E. U. 15 Novembre 1886 - 1 an.

Argent à Prêter Agent à prêter sur hypothèque, intérêt de 3 1/2 à 5 par cent. Propriété de ville ou de campagne à long terme. Pour somme de \$500 et au-dessus. Transaction faite promptement, sans maison à vendre ou à échanger, payant de 10 à 15 p. c. John Lovell agent de prêt et d'immeuble, 25 rue St Gabriel. Montréal 1 décembre 1886 - 3 m.



CHÉMIN DE FER GRAND TRONC

Table with columns for Express, Mail, Passenger, Local, and Passenger. Rows list various stations like Montréal, Québec, and others with corresponding times.

DE L'EST A MONTREAL

Table with columns for Express, Passenger, Passenger, Passenger, Local. Rows list stations like Québec, Montréal, and others with times.

H EASTERN RAILWAY

TABLEAU DES HEURES

Table with columns for Stations, Passengers, and Mail. Rows list stations like Stanbridge, Bedford, and others with times.

PASSAGERS

Table with columns for Stations, A.M., and P.M. Rows list stations like Cossaire, Rougemont, and others.

LE SCIENTIFIC AMERICAN

Le journal scientifique le plus populaire du monde entier. Également \$3.20 par année. Conditions de port compris.

MOULINS EMILEVILLE, ST. PIERRE

P. Emile ROY, Propriétaire. Les personnes qui désirent bâtir trouveront constamment au moulin à scie une grande quantité de bois sec de Pin, Pruche, Epinette Blanche, Lattes, Bardeaux, bois de Charpente à prix réduits.

CATHARTIQUE COMPOSE DE CAMPBELL

Acte calmement à table, ne produisant ni coliques ni nausées, il est le remède idéal pour les personnes souffrant de constipation chronique.

PAIN-KILLER

LES ENTORSES, LES CONTUSIONS, LE RHUMATISME, LES NEURALGIES, LES ENFLEURES DE LA FACE, L'ODONTALGIE, LES BRULURES, ENGELURES, ETC., ETC.

SALSEPAREILLE DE BRISTOL

EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Incurables et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

ELIXIR TONIQUE DE CAMPBELL. Préparation d'origine et la plus agréable au goût et active et particulière. Pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang.

FEUILLETON

LE CONTUMAX

Le misérable se cramponnait à lui. En vidant sa caisse entre ses mains il avait cru acheter son silence, mais cette proie n'avait fait qu'accroître les appétits de Jean Mioche.

LE PRIX DU SILENCE

— Qui me répond que vous ne reviendrez plus ? — Votre accueil n'est guère engageant. — Vous avez raison de ne point vous fier à mon calme apparent.

PVIII UN GUET-APENS

Il n'était bruit à Paris depuis quelques semaines que des exploits d'une bande de sinistres gredins ayant pris pour spécialité la dévastation des propriétés voisines de la capitale.

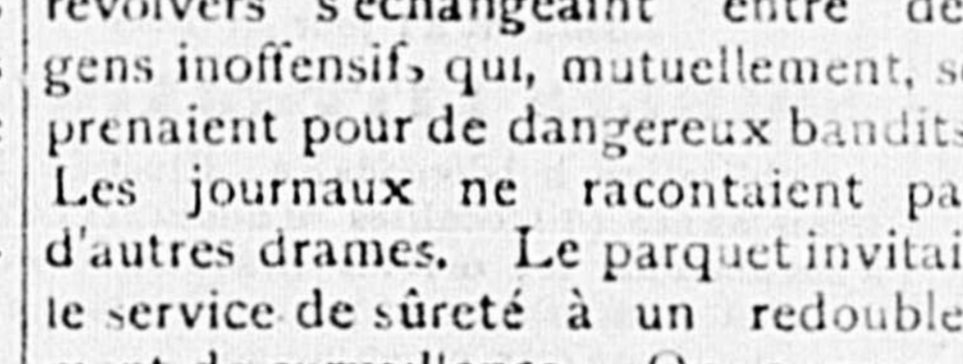
ce, Les règlements d'affaires que j'ai réalisés me semblaient juste; je me suis hâté de le signer, car j'ai failli mourir. Ecoutez-moi donc, et retenez mes paroles.

ADRIEN BLONDIN

Plombier. Coin des rues St MICHEL et du GAZ. A l'usine à Gaz. M. Blondin a une nouvelle machine pour couper et taruler les tuyaux.

IMPRIMERIE

DU COURRIER DE ST. HYACINTHE. ST. HYACINTHE. Autres ouvrages plus ou moins volumineux.



Libres, Brochures, Circulaires, Prospectus. De toute Grandeur. De toute Couleur. Dorure ou plusieurs couleurs.

NOUVEAUX LIVRES

COMPTES DE LAIT

Des Fromageries et Beurreries. PRIX: 100 patrons (200 pages) \$1.30, 80 " (180 ") 1.15, 60 " (120 ") 1.00, 50 " (100 ") 90.

Adresses d'Affaires

TELLIER, DELABRÈRE et BEAUCHEMIN. JULES ST. GERMAIN. J. de L. TACHE. EDOUARD MALLETTE, L.L.B.

ADRIEN BLONDIN

Plombier. Coin des rues St MICHEL et du GAZ. A l'usine à Gaz. M. Blondin a une nouvelle machine pour couper et taruler les tuyaux.



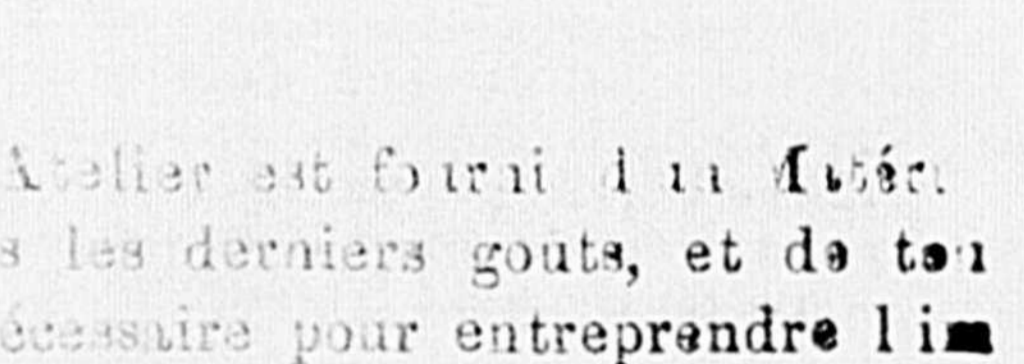
Libres, Brochures, Circulaires, Prospectus. De toute Grandeur. De toute Couleur. Dorure ou plusieurs couleurs.

Adresses d'Affaires

TELLIER, DELABRÈRE et BEAUCHEMIN. JULES ST. GERMAIN. J. de L. TACHE. EDOUARD MALLETTE, L.L.B.

ADRIEN BLONDIN

Plombier. Coin des rues St MICHEL et du GAZ. A l'usine à Gaz. M. Blondin a une nouvelle machine pour couper et taruler les tuyaux.



Libres, Brochures, Circulaires, Prospectus. De toute Grandeur. De toute Couleur. Dorure ou plusieurs couleurs.